Le personnel du service

Praticien Hospitalier - Chef de Service
Docteur Carmell TETE

Praticiens Hospitaliers

Internes

Externes

Cadre de Santé ff
Madame Anne LASBENNES

Secrétariat

Kinésithérapeute

Psychologue

Les infirmières puéricultrices et infirmières

Les auxiliaires de puériculture
et les aides-soignantes

Les agents de service

« un hôpital

à taille humaine... »

Centre Hospitalier de Chaumont
2, rue Jeanne d'Arc
CS 10514
52014 CHAUMONT CEDEX

Novembre 2020

Service

Pédiatrie

Secrétariat
03.25.30.70.21

Salle de soins
03.25.30.72.64

Fonctionnement interne

Le personnel du service de Pédiatrie est attentif à vos besoins et à vos questions.

Organisation du service

La visite médicale :

Elle a lieu tous les matins.

Le Pédiatre peut vous renseigner sur l'état de santé de votre enfant :

- Par téléphone au 03.25.30.72.64.
- Dans le service
- Sur rendez-vous

L'équipe qui prend soin de votre enfant vous donnera des informations au jour le jour.

N'hésitez pas à poser des questions, à parler de ce que vous ressentez.

Les soins :

Pendant son séjour, votre enfant bénéficiera de soins adaptés et personnalisés réalisés dans le service et, si besoin, d'examens complémentaires ou de consultations spécifiques.

Horaires des visites :

Pour les parents, les horaires de visites sont libres.

Pour toutes autres personnes, elles sont autorisées de **12H00 à 20H00,** en limitant le nombre de personnes**.**

Par mesure de sécurité, **les enfants de moins de 14 ans ne sont pas admis dans le service.**

Dans tous les cas, les visites doivent **respecter le rythme de vie de l'enfant et l'organisation des soins, les locaux et le matériel.**

Parent accompagnant :

Le service dispose de **chambres parent-enfant**. Dans les autres chambres, l'équipe peut mettre à votre disposition des lits d'appoint ou des fauteuils accompagnant. Cette prestation est gratuite. Seul le paiement des repas vous sera demandé. Les tarifs sont affichés à l'entrée du service. Si vous souhaitez accompagner votre enfant, adressez vous à l'équipe. La prestation devra être payée en fin de séjour auprès des hôtesses du service aux patients.

Un micro-onde est à la disposition des parents pour réchauffer leur repas en salle de jeux.

Informations importantes

Administratif :

A l'admission de votre enfant, vou devez remplir une autorisation d soins, signer le formulair d'organisation du service et nou remettre son carnet de santé e transmettre à l'équipe toutes le informations et documents nécessaire à sa prise en charge.

Ensuite, vous devez impérativemen vous rendre au bureau des entrée avec votre carte vitale et votre cart de mutuelle.

Pour la sécurité des enfants :

- Remontez les barrières du lit avan de vous éloigner, laissez la hauteu du lit au plus bas
- Enlevez-lui ses bijoux
- Ne lui laissez aucun objet pouvan être dangereux pour lui
- N'apportez pas d'alimentation san l'autorisation de l'équipe soignante
- N'emmenez pas l'enfant en dehor du service sans l'autorisation d l'équipe soignante

Effets personnels :

Pendant son séjour, en raison d'u traitement particulier du linge, votr enfant sera habillé par le service.

Pensez à lui apporter son nécessaire d toilette (dentifrice, brosse à dents brosse à cheveux, shampoing, ge douche ainsi que des serviettes d toilette, …) et ses chaussons san oublier son jouet préféré sous réserv qu'il soit d'entretien facile et au normes CE.

Télévision :

Les chambres sont équipées d'une télévision. Cette prestation est gratuite et une télécommande vous sera remise par la boutique Sofratel moyennant un chèque de caution qui vous sera rendu à la fin de votre séjour.

Animation :

Le service dispose de jouets et de livres, demandez-les à l'équipe soignante.

Votre enfant sera accueilli en salle de jeux dès que son état de santé lui permettra.

Sortie :

La sortie de l'enfant fait l'objet **d'une décision médicale** ; l'heure de sortie est convenue avec l'équipe soignante.

Au moment de votre départ, pensez à reprendre le carnet de santé, les documents et objets personnels de l'enfant.

Avant de quitter l'établissement, rendez-vous au « Service aux Patients » où un **bulletin de situation** vous sera remis.